

Les sources

Bulletin municipal de la commune de Gorges-du-Tarn-Causse

N°01 - 1^{er} trimestre 2017

<http://www.montbrun48.fr/>

<http://www.quezac-lozere.com/>

<http://www.mairie-sainte-enimie.fr/>

SOMMAIRE

- Page 1 Informations municipales**
Commune nouvelle : les communes déléguées, les nouvelles coordonnées, vos élus, nouvelles démarches CNI et pour voter dans une commune de +1 000 habitants.
- Page 2 Informations municipales**
Enquête publique pour le démantèlement du seuil de Prades, les derniers travaux.
- Page 3 Informations municipales**
Portes ouvertes au collège, Consultation pour la suppression de l'emplacement réservé à Chantepedrix, 72^e anniversaire du 8 mai.
- Page 4 Le dossier du mois**
La chenille processionnaire : un fléau dangereux.
- Page 5 Petits et grands écrans**
Eau minérale de Quézac : l'histoire continue, les films CINECO.
- Page 6 Du côté des associations**
Livre-service, Santrimini, Agenda 21, Médiathèque.
- Page 7 Le carnet, L'agenda**

L'ÉDITO DU MAIRE



Chères habitantes, chers habitants de la nouvelle commune Gorges-du-Tarn-Causse, depuis le 1^{er} janvier 2017, notre commune nouvelle se met peu à peu en marche.

Comme nous l'avons indiqué lors des différentes rencontres publiques, nous avons laissé aux communes fondatrices une certaine autonomie en conservant des maires délégués, assurant ainsi la proximité nécessaire à l'échelon communal.

Ce bulletin communal a été nommé "Les Sources" car en effet, notre belle et grande commune est jalonnée dans la vallée de nombreuses sources – dont les plus emblématiques sont : celle de Quézac, connue nationalement pour son eau pétillante ; et celle de Burle à l'origine du village de Sainte-Énimie, très connue pour son puits vauclusien et la légende qui s'y réfère.

C'est aussi autour de la source des Estivants que nos communes ont pu ensemble mener à bien le projet d'alimentation en eau du bassin autour de Prades, Blajoux, et La Chadenède.

Sur nos plateaux, si les sources sont plus rares, il n'en demeure pas moins de nombreux puits romains.

Certains ont été nettoyés et sécurisés en ce début d'année, grâce à un partenariat avec les

chantiers d'insertion de l'ONF : ils donnerons lieu à de nouveaux circuits de promenade ou de découverte, car ce chantier nous a permis d'entretenir également divers chemins.

Nous souhaitons renouveler ces opérations dans les années à venir.

Si l'organisation de cette nouvelle commune va beaucoup nous occuper dans les trois ans à venir, de nombreux projets programmés dans les communes fondatrices devront être menés à terme parallèlement.

De même, de nouveaux dossiers concernant la commune nouvelle émergent, dont le PLU (Plan local d'urbanisme) car, s'il existe déjà à Quézac et Sainte-Énimie, il n'est encore qu'à l'état d'ébauche à Montbrun.

L'élaboration de ce Plan local d'urbanisme sera l'occasion de vous consulter lors de différentes réunions publiques, afin de revoir ensemble les normes que nous souhaitons voir appliquées pour un développement harmonieux de nos villages et hameaux.

En vous souhaitant une bonne lecture, je reste avec toute l'équipe municipale et les élus à votre écoute.

Le maire, Alain Chmiel

INFOS PRATIQUES

Contacts :

Mairie de Sainte-Énimie : 04 66 48 50 09

Mairies annexes ; de Quézac : 04 66 44 21 26 ; de Montbrun : 04 66 48 55 21

Horaires des déchetteries :

Sainte-Énimie : mercredi 13h30 - 17h et

samedi 8h30 - 12h (été : mercredi matin en sus).

Florac : du mardi au samedi 10-12h et 14-18h

Les compétences de la commune déléguée et du maire délégué

La commune Gorges du Tarn Causses, créée au 1^{er} janvier 2017, a élu le Maire et ses Adjoints, au nombre de 6, lors de son premier conseil municipal.

Les communes déléguées conservent un maire délégué et des adjoints délégués. (voir ci-contre).

La commune nouvelle et les relations entre commune nouvelle et les communes historiques sont régies par une charte qui définit leurs compétences respectives.

Pour chaque commune déléguée il s'agit de :

- La gestion de l'état civil,
- la gestion locative des salles polyvalentes ou salles des fêtes,
- les commémorations,
- les fêtes communales,
- les repas et animations concernant les aînés,
- la gestion des cimetières.

Il est également convenu que les actions de soutien aux associations implantées uniquement sur le territoire de la commune déléguée et organisant des manifestations sur ce seul territoire seront de la compétence de la commune déléguée.

Le maire délégué remplit dans la commune les fonctions d'état civil et d'officier de police judiciaire.

Il reçoit du maire des délégations notamment dans le domaine des travaux et dans le domaine culturel et associatif sur le périmètre de la commune déléguée.

En outre, il donne son avis sur les dossiers de demande en matière d'urbanisme.

Vos élus

Maire : Alain CHMIEL
1^{ère} adjointe & Maire déléguée de Quézac
: Flore THEROND
2^e adjoint & Maire délégué de Montbrun
: Jean-Luc MICHEL
3^e adjointe et Maire déléguée de Sainte-Énimie
: Anne-Marie MICCOLI
4^e adjoint : François GAUDRY
5^e adjoint : Patrick BOSC
6^e adjoint : Christian MALHOMME

Commune déléguée de Ste-Énimie

1^{ère} adjointe : Jaclyn MALAVAL
2^e adjoint : Jean-Claude PUECH
3^e adjoint : François GAUDRY

Commune déléguée de Quézac

1^{er} adjoint : Pascal FRAZZONI
2^e adjoint : Rolland MÉJEAN
3^e adjointe : Marie-Aude SAINT-PIERRE

Commune déléguée de Montbrun

1^{er} adjoint : Christian MALHOMME
2^e adjoint : Didier VERNHET.



2017, année d'élection

Notre commune compte 3 bureaux de vote : un bureau dans chaque commune historique ; chaque électeur conserve ainsi son bureau de vote d'origine.

IMPORTANT : La commune nouvelle Gorges-du-Tarn-Causses comportant plus de 1000 habitants, la présentation de la **carte nationale d'identité**, avec la carte d'électeur, est **obligatoire**.

Élections présidentielles :

Ouverture des bureaux de 8h à **19h**
1^{er} tour : dimanche 23 avril 2017
2^e tour : dimanche 7 mai 2017

Élections législatives :

Ouverture des bureaux de 8h à **18h**
1^{er} tour dimanche 11 juin 2017
2^e tour dimanche 18 juin 2017

Les nouvelles coordonnées

Adresse postale :
Mairie de Gorges-du-Tarn-Causses
Route de Mende
Sainte-Énimie
48210 GORGES-DU-TARN-CAUSSES

La mairie de Gorges-du-Tarn-Causses et les mairies annexes sont ouvertes à toutes les habitantes et tous les habitants de Gorges-du-Tarn-Causses au plus près de chez vous, indifféremment de votre commune historique.

Les horaires d'ouverture de chaque mairie :

Montbrun :
lundi, mercredi, vendredis pairs,
8h30-12h30 ; 13h30-16h30

Quézac :
du lundi au mercredi,
8h30-12h00 ; 13h30-17h00
jeudi et vendredi,
8h30-12h00 ; 13h30-16h30

Sainte-Énimie :
du lundi au vendredi
8h30-12h00 ; 13h30-17h00.
Fermé le mercredi après midi.

Carte d'identité, nouvelle démarche

Depuis le 4 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité papier ne seront plus acceptées dans vos mairies.

Seules 9 communes qui disposaient déjà d'un dispositif de recueil pourront recevoir les nouvelles demandes des usagers : Mende, Marvejols, Florac, Langogne, St Chély d'Apcher, Villefort, La Canourgue, et Fournels.

L'utilisateur devra se déplacer dans ces communes pour sa demande et ses empreintes et se déplacer de nouveau pour que le titre lui soit remis.

N'hésitez pas à passer en mairie avant votre démarche. Nous restons à votre disposition pour toute question sur le sujet.

Enquête publique pour le démantèlement du seuil de Prades

Jusqu'au 14 avril 2017, une enquête publique est ouverte concernant le démantèlement du seuil de Prades (barrage et ancienne centrale micro-électrique). Présentée par la Fédération de pêche de Lozère, elle prévoit de supprimer l'actuel barrage en béton afin de rendre un libre cours à la rivière, et assurer une continuité écologique pour l'habitat piscicole. Le barrage détruit entraînera la disparition du plan d'eau situé en amont, et modifiera les usages de la rivière. Une étude technique préalable prévoit les travaux à faire et anticipe leurs conséquences (lit de la rivière,

faune, flore, paysage, inondations, usages, etc.), disponible sur le site internet de la Préfecture à cette adresse :

http://www.lozere.gouv.fr/Publication_s/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-environnementales/Enquetes-publiques-environnementales2/Enquete-publique-seuil-de-Prades

Nous invitons les habitants de Prades et d'ailleurs, ainsi que les usagers du Tarn, à en prendre connaissance. Car seule une lecture attentive et vigilante de cette étude vous permettra de bien comprendre : la conduite du projet (techniquement et financièrement) ; les avantages liés à ce démantèlement ; les conséquences immédiates sur les usages de la rivière (baignade, traversée, etc.) ; les mesures compensatoires éventuelles ; le suivi du site après destruction. Plusieurs possibilités sont offertes aux habitants et aux usagers pour qu'ils puissent donner leurs avis,

remarques, critiques, etc. sur cette démolition et sur ces conséquences : M. Barrère, commissaire enquêteur, tiendra une dernière permanence en mairie de Sainte-Énimie le vendredi 14 avril de 14h-17h. Vous pouvez aller lui exprimer directement vos remarques à cette occasion ; le registre d'enquête est déposé à la mairie de Sainte-Énimie, afin de recevoir vos avis ; vos remarques peuvent aussi être envoyées par courrier en mairie, à l'attention du commissaire enquêteur, ou par mail à l'adresse : enquetepublique.seuil.prades@gmail.com.



Les derniers travaux sur la commune

Travaux d'enfouissement des réseaux secs (hautes tension et téléphonique), création d'un réseau pluvial et réfection des réseaux d'eau, d'assainissement, rue de la Combe et rue du pigeonier à Sainte-Énimie.



Ces travaux ont débuté en novembre 2016 et devraient se terminer d'ici la fin du mois d'avril. Ils sont menés conjointement avec notre nouvelle communauté de communes Gorges Causses Cévennes, dont le siège est à Florac

Le réaménagement de la rue de la Combe sera réalisée lors d'une deuxième tranche.

Travaux pour l'aménagement du pourtour de l'église et du presbytère et pour l'extension du cimetière, à Champerboux. Ces travaux ont commencé depuis la mi-mars.



Travaux de débroussaillage, effectués par les chantiers d'insertion de l'ONF, notamment de chemins, effectués en février.

Sur la commune historique de Montbrun : chemin depuis la Condamine vers le Temple ; les bordures de puits sur le causse Méjean avec mise en sécurité par des clôtures. Première étape de création d'un sentier de découverte du petit patrimoine.

Sur la commune historique de Quézac : chemin de Charamaou en bord du Tarn entre Blajoux et le pont de Montbrun.



Commune historique de Sainte-Énimie : le chemin de Prades à Boissets et le chemin de Pugnadoires à Cabrunas sur le Causse Sauveterre.



Portes ouvertes au collège

Samedi 18 mars s'est tenue la journée portes ouvertes du collège des 3 vallées-UPP Pierre Delmas à Ste Enimie.

M. Dumas, principal et Mme Baldit, principale adjointe, accompagnés de professeurs et du personnel d'encadrement ont accueilli les familles pour une visite des locaux et une présentation détaillée des activités de l'établissement.

Le collège, du fait de ses effectifs réduits, offre un taux d'encadrement des élèves hors du commun qui permet un suivi et un accueil personnalisé dont les bénéfices pour les élèves ne sont plus à démontrer.

Un CDI bien fourni a permis l'année dernière aux élèves de 4^e et de 3^e de remporter un concours national de littérature : le défi Babelio. Le CDI et les livres servent aussi depuis quelques années de base de travail pour des réalisations audio-visuelles remarquables à découvrir sur : www.lol48.fr.

L'association sportive du collège met à profit la situation idéale des gorges du Tarn pour les activités de pleine nature et propose aux élèves des sorties spéléo, escalade, VTT mais aussi football et ping-pong selon les conditions météo.

Enfin, un voyage scolaire alliant sport et culture est organisé chaque année dans une destination différente : cette année, c'est sur l'île d'Oleron que les enfants s'initieront au body board et au surf.

Plusieurs sorties et rencontres émaillent chaque année la vie du collège : l'opération collège au cinéma, des sorties culturelles et des temps d'échange avec les élèves de Florac.

Mme Baldit, récemment nommée à Ste-Enimie, s'est attachée à la mise en place d'un projet innovant pour mettre le collège sur la voie de l'excellence, une démarche dynamique et volontaire pour les années à venir.

C'est autour des arts et de la culture

que s'articule cette initiative. Le projet, actuellement en construction, prévoit que chaque élève de l'établissement pratiquera un instrument de musique avec les professeurs de l'Ecole départementale de musique de Lozère.

Les enseignements scolaires seront construits autour de ce projet d'ambition culturelle et artistique sur la base des programmes nationaux et du socle commun.

Pour en savoir plus sur l'établissement ou pour obtenir un dossier d'inscription, contacter l'établissement au : 04 66 48 50 04, par mail à l'adresse : laurence.baldit@ac-montpellier.fr

Consultation pour la suppression de l'emplacement réservé n°5 à Chanteperdrix

Il est rappelé qu'un projet de suppression de l'emplacement réservé n°5 à Chanteperdrix a été lancé.

Lors de l'élaboration du PLU la commune de Sainte-Enimie avait réservé un terrain situé à Chanteperdrix dans le but d'y implanter un projet global d'aménagement avec création d'un parc de stationnement et d'une aire d'agrément.

Compte tenu de son poids financier trop important pour la commune ce projet a été abandonné au profit d'un aménagement du parking existant de la Gravière.

Le dossier est à la disposition du public du 15 mars au 16 avril 2017 et un registre vous permet de proposer les observations souhaitées en mairie aux heures d'ouverture habituelles. Vous pouvez faire parvenir également vos commentaires par courrier postal. Au terme de cette consultation la modification du PLU sera soumise au conseil municipal qui statuera par délibération motivée prenant en compte les observations recueillies.

72^e anniversaire du 8 mai 1945

Pourquoi le 8 mai est-il un jour férié ?

Le 8 mai 1945 est une date symbolisant la fin de La Seconde guerre mondiale, en Europe.

Le 8 mai 1945 à 15h les cloches sonnaient pour marquer la fin d'un conflit qui fit plus de 36 millions de morts sur le continent.

Le Général de Gaulle annonçait lui-même la capitulation allemande dans une allocution radiophonique.

Partout en France des scènes de joie accompagnaient les 8 et 9 mai qui sont exceptionnellement fériés pour célébrer la défaite de l'Allemagne nazie.

Le 8 mai a été déclaré chômé en France le 20 mars 1953. Cependant le Général de Gaulle supprimait son caractère non travaillé en 1959 par le biais d'un décret.

Le Président Valéry Giscard d'Estaing, voulant concrétiser la réconciliation franco-allemande, supprimait quant à lui la commémoration en 1975.

C'est le Président François Mitterand qui rétablit en 1981 le jour férié ainsi que la commémoration redonnant à cette date tout son sens.

Célébration de la fête de La Victoire.

Le 8 mai est l'occasion, partout en France, de se rappeler le sacrifice de nos ancêtres pour notre liberté.

Notre commune Gorges-du-Tarn-Causses organise une cérémonie à 11h45 à Sainte-Enimie, qui sera suivie du traditionnel apéritif offert à la population.

Une cérémonie sera également tenue à Quézac, à 17h, suivie d'un rafraîchissement.

Nous espérons vous y retrouver nombreux et en particulier les enfants des écoles et des collèges.

La chenille processionnaire du pin : un fléau dangereux

Nos forêts de pins nous offrent actuellement un spectacle de désolation : squelettes aux branches dépouillées de leurs aiguilles.

Avant de quitter les gros cocons blanchâtres accrochés aux branches et de descendre pour aller s'enterrer, les chenilles voraces ont dévoré les aiguilles et dépouillé les arbres menacés de mort.

Au printemps, en ce moment donc, les chenilles descendent en colonnes se touchant l'une l'autre : elles vont à la recherche de l'endroit où elles vont s'enterrer pour pondre. Danger !

Elles sont à éviter de près comme de loin.

Dans le nid, au cours de sa croissance le corps de la chenille se couvre de micro poils terriblement urticants.

Quand elle se sent menacée, la chenille libère ses poils urticants qui peuvent être la cause de réactions allergiques parfois très graves pour les humains et pour les animaux (en particulier, les chiens qui voudraient les mordre).

Il faut savoir que les minuscules poils que libère la chenille, à terre ou dans les arbres, sont de l'ordre d'1 million par chenille.

Très volatils, ils restent en suspension dans l'air, peuvent demeurer actifs plusieurs années et sont transportés par le vent. Raisons pour lesquelles il ne faut



www.alamy.com - BNRTBK

pas s'en approcher.

En cas de contacts, il faut consulter un médecin.

Les métamorphoses de la chenille processionnaire :

1. De juin à septembre, les papillons nocturnes sortent de terre, s'accouplent, pondent des centaines d'œufs sur les branches de pin et meurent ;

2. cinq à six semaines après la ponte : les œufs éclosent ;

3. les larves (chenilles) vont grossir en 5 étapes en s'enfermant dans un nid tissé que l'on aperçoit sur les arbres ;

4. en mars-avril, elles descendent et processionnent pour aller s'enfouir ;

5. sous terre, elles tissent un cocon dans lequel elles deviennent chrysalides ;



6. durant l'été, la chrysalide devient papillon qui sort de terre.



Et le cycle recommence.

Comment réduire les méfaits de cet insecte sans nuire à la biodiversité ?

Voici quelques mesures proposées par le site K3D (France chenille).

Mesures écologiques :

Améliorer la biodiversité des peuplements (feuillus) afin de freiner la propagation de l'insecte et de favoriser le cortège parasitaire. Dans les forêts fréquentées par le public : éviter les plantations de pins noirs.

Traitement phytosanitaire biologique :

Appliquer un traitement avec un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* (BT kurtstaki, sérotype 3a3b), bactérie aux propriétés entomopathogènes. Respectueux de l'homme et des animaux, préserve la faune utile.

Lutte mécanique :

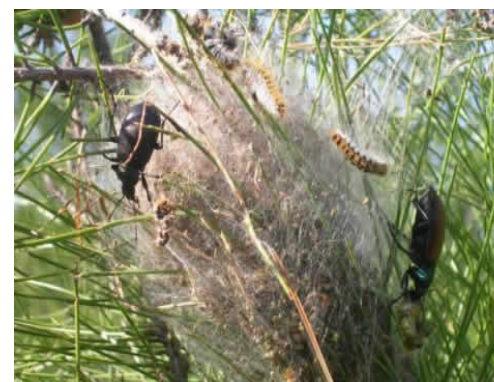
Couper et brûler les branches porteuses de pontes, pré-nids et nids. Se protéger soigneusement contre les risques d'urtication (combinaison, masque, lunettes, gants).

Piégeage par confusion sexuelle : utiliser une phéromone de synthèse comme leurre pour capturer les papillons mâle.

Lutte biologique :

Favoriser l'implantation des rares prédateurs et parasites.

Seul le coucou s'attaque aux chenilles, et la mésange chasse la première forme larvaire et parfois lorsqu'elles sont en procession.



Leur principal prédateur est le grand calosome, un carabe, insecte coléoptère aux reflets verts métalliques.

C'est sa larve qui en fait la plus grosse consommation.

Plusieurs espèces de guêpes ainsi qu'un champignon, le cordiceps, peuvent les parasiter.

PETITS ET GRANDS ÉCRANS

Eau minérale de Quézac : l'histoire continue.

Pour le plus grand bonheur de notre territoire et des employés qui ont vécu une longue période d'incertitude quant à leur avenir professionnel, l'histoire de l'usine continue. La société Ogeu a repris l'entreprise.

Les employés sont soulagés et satisfaits. Les consommateurs continueront d'apprécier notre eau pétillante aux bulles fines.

Soucieuse de développer la production et d'accroître la clientèle, la société Ogeu a lancé une nouvelle campagne de promotion.

Une nouvelle publicité est visible sur les écrans de télévision. Qui ne se

souvent pas de l'image de la petite fille disant : « *E que s'appellario Quézac* » ?

La nouvelle publicité reprend le même thème. L'histoire et la légende continuent.

Le publicitaire a imaginé que la petite fille, 20 ans plus tard est devenue maman d'un petit garçon qui a l'âge qu'elle avait en 1996.



Et aujourd'hui, avec son petit garçon, elle parcourt le Causse dominant le Tarn et lui raconte l'histoire et la légende de l'eau de

Quézac.

Filmée en grande partie sur le Causse de Sauveterre, la publicité nous montre de très belles images de notre territoire.

Et la séquence, comme il y a 20 ans, s'achève par les paroles du petit garçon disant : « *E que l'appellario Quézac* ».

Elle est visible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=og1rmGq0cc/>

Alors regardons avec plaisir cette nouvelle pub et dégustons notre eau, l'eau de Quézac.



Les films CINECO du trimestre

La la land - USA, 2017, 2h08.

Version originale sous titrée.

De Damien Chazelle avec Ryan Gosling, Emma Stone, John Legend. Comédie musicale, dès 10 ans.

Oscars du Meilleur réalisateur, meilleure actrice, meilleure photographie, meilleurs décors, meilleure chanson, meilleure musique.

Au cœur de Los Angeles, une actrice en devenir prénommée Mia sert des cafés entre deux auditions. De son côté, Sebastian, passionné de jazz, joue du piano dans des clubs miteux pour assurer sa subsistance.

« *Il faut un petit grain de folie pour donner des couleurs à la vie* », scandé une chanson de ce film succès. Le réalisateur de 31 ans a le don de donner des couleurs au cinéma. Il aura bataillé pendant six ans pour voir son film sur grand écran. Agrémentée de fantaisie, l'histoire est romanesque. Sur les sept Golden Globes qu'il a obtenu, il

y a évidemment celui de la meilleure comédie musicale.



Premier contact - USA, 2017, 1h56.

version originale sous titrée.

De Denis Villeneuve avec Amy Adams, Jeremy Renner, Forest Whitaker. Science-fiction métaphysique, dès 9 ans.

Lorsque de mystérieux vaisseaux venus du fond de l'espace surgissent un peu partout sur Terre, une équipe d'experts est rassemblée sous la direction de la linguiste Louise Banks

afin de tenter de comprendre leurs intentions.

Déployant son intrigue à partir de l'intimité de cette femme, de son destin singulier confronté au collectif, Denis Villeneuve livre une superbe méditation sur le temps et sa relativité, sur le chagrin et sur le deuil, sur le désir de vivre qui est aussi une acceptation de la mort.



Livre-service

Une mesure de l'Agenda21 de Quézac, relayée par une famille du quartier, vient de voir le jour rue Notre-Dame : une librairie en "livre-service".

Un joli petit lieu accueillant, des étagères chargées de livres apportés par les habitants du quartier ont transformé l'abribus qui ne servait plus en un service du XXI^e siècle qui sied à chacune et chacun.



Il se murmure que certaines personnes ont déjà utilisé ce service : elles ont apporté une dizaine de livres et en ont récupéré 3-4 !

Un mode de fonctionnement et un cahier pour noter vos commentaires y sont à disposition.

La commune remercie l'ensemble des participants de ce beau projet, merci également à Roger Mourgues pour son investissement.



Cette installation fait suite à celles de Sainte-Enimie, Prades, Sauveterre, Champerboux, et très prochainement à Blajoux !

Eh ! jardiniers !

Après la loi Labbé qui va interdire la vente des produits nocifs pour l'environnement, on doit pouvoir trouver des solutions fûtées pour obtenir nos fruits et légumes au jardin.

préparons-nous pour janvier 2019 !

Une journée pour trouver des pistes de réponses, en échangeant avec les jardiniers chevronnés de Quézac, un technicien du Parc national des Cévennes, les maraîchers de la Ferme de la Reconquête...

lundi 8 mai 2017

- 9h00 Rdv parking de la salle des fêtes
- 9h30 Visite des jardins de Quézac
- 11h00 Visite à Montbrun de la Ferme de la Reconquête
- 12h30 Pique nique sur place
... Et de la discute...

Quézac



Opération Jardin Zérophyto - Agenda 21 - Commune déléguée de Quézac

Santrimini

L'association des parents d'élèves Santrimini remercie toutes les personnes qui sont venues et ont participé au marché de Noël ainsi qu'au loto.

Ces animations conviviales serviront à financer le séjour natation des enfants de l'école à Saugues au mois de mai prochain.

Cette année, Santrimini ne pourra pas organiser de marché aux plantes. Elle vous propose tout de même de passer commande de plantes fleuries (surfinia, géranium, œillets,...), aromatiques (persil, menthe, ciboulette,...) et à petits fruits (fraisiers, framboisiers, cassis, groseilles).

Vous trouverez les bulletins de commande dans chaque mairie, et chaque boulangerie de la commune, ou par mail : santrimini48@gmail.com.

Les plantes, provenant de la pépinière du Valdoncez seront livrées dans la semaine du 2 au 5 mai.

Médiathèque

Depuis son ouverture en novembre 2016, la médiathèque Gorges-du-Tarn-Causse accueille le public le mercredi de 15h à 19h et le samedi de 10h à 13h.

Chaque mois, des animations sont proposées pour petits et grands (lectures, jeux de société, rencontres...).

Une animation Kamishibai animée par Jennifer Boucetta a lieu régulièrement. Les prochaines sont prévues le mercredi 5 avril et le mercredi 3 mai à 16h.



La médiathèque participe aussi au dispositif « Premières pages » qui a pour but de « mettre en place des actions pour sensibiliser au livre et à la lecture les tout-petits ».

Une séance tout public animée par Magali Allié aura lieu le samedi 24 juin à 10h30.

Enfin, tous les premiers mercredi du mois un goûter est offert.



Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles vous pouvez nous contacter par courriel : bibliotheque.sainte.enimie@gmail.com ou par téléphone pendant les heures d'ouverture au : 04 66 32 46 98;

Ce bulletin vous appartient : si vous avez un coup de coeur ou un coup de gueule à partager, n'hésitez pas à nous l'envoyer par mail, par téléphone ou directement dans la boîte aux lettres de l'une des mairies de la commune. Merci de votre participation.

CARNET ET AGENDA

Le carnet

Naissance

JOURDAN Raphaël, Jean, Julien
le 2 février à Mende (de Prades).

Décès

MALAFOSSE Jacques, Louis, Marius
le 19 janvier à Mende (de Prades)

HIERLE Monique, Irma, Marie
le 24 mars à Montpellier (de Blajoux)

CHAPTAL Raymond, Toussaint, Odilon
le 6 mars à Mende (de Sauveterre)

COMMANDRÉ Michel, François
le 30 mars à Sainte-Énimie (de Sainte-Énimie)

À suivre...

Programme du micro-festival de contes à Quézac, le 26 avril :

16h : L'invention de la musique (dès 4 ans, 45')

Conteur : Marc Lemonnier

17h : Rebelde l'escargot (dès 5 ans, 45')

Conteuse : Sandie Blanc

18h30 : Apéro / repas partagé

20 h 00 : Le noir quart d'heure (dès 8 ans, 50')

Conteuse : Sophie Lemonnier

21h15 : Entre doute et résistance (Pour adultes, 45')

Conteuse : Marie-Laure Girault

Pratique

Pour écrire aux mairies annexes :

Rue de la source minérale

Quézac

48320 GORGES-DU-TARN-CAUSSES

ou

Village

Montbrun

48210 GORGES-DU-TARN-CAUSSES

Le code postal ne change pas.

L'Agenda

Avril

samedi 22 : 10h : AG foyer rural Les P'tits cailloux - Quézac

mercredi 26 : 16h : micro-festival de contes - Quézac

Mai

jeudi 4 mai : 21h : **CINECO - La la land** (film 2h08 de Damien Chazelle - USA) - Sainte-Énimie

lundi 8 : Journée des jardins - Quézac et Montbrun

samedi 13 : Course des mouflons - Champerboux

samedi 20 et dimanche 21 : Fête de Sauveterre

Juin

jeudi 1^{er} : 21h : **CINECO - Premier contact** (film 1h56 de Denis Villeneuve - USA) - Sainte-Énimie

samedi 3 et dimanche 4 : Lozère trail

samedi 3 : 21h : Concert de L'Ensemble vocal de Molezon - Sainte-Énimie

dimanche 4 :

Trèfle Lozérien ;

11h : Fête des hameaux organisée par

l'Agenda21 de la commune déléguée de Quézac, repas tiré du sac partagé autour du four à pain - Blajoux Le Villaret ;

17h30 : Musique Renaissance, chants, danses et musiques de La Renaissance en costume - Sainte-Énimie

samedi 10 : 11h00 : inauguration de la salle municipale Régine GERBAIL à Montbrun ;

Fête des générations, une journée inter-générationnelle pour (re)découvrir toutes les activités du foyer rural Les P'tits Cailloux, autour d'échanges, de moments ensemble - Ispagnac ;

Tawara (Tarn Water Race) du canoë-kayak et du Stand-Up Paddle - Sainte-Énimie

dimanche 11 : Tawara (suite) - Sainte-Énimie

samedi 24 et dimanche 25 : Énimie BD

samedi 24 : Fête de la musique - Sainte-Énimie

dimanche 25 : Vide-grenier - Sainte-Énimie

Accueil de loisirs

Ispagnac du **10 au 14 avril**

Recevoir le bulletin municipal par e-mail :

Pour des raisons écologiques et économiques, il serait souhaitable que la plupart d'entre-nous puisse recevoir le bulletin municipal par courrier électronique. Merci donc d'envoyer un mail à : mairie-sainte-enimie@wanadoo.fr ou mairie.quezac@wanadoo.fr ou montbrun.mairie@wanadoo.fr en précisant vos coordonnées et en indiquant votre souhait de vous abonner à la version numérique du bulletin. Merci d'avance !

Directeur de publication : Alain Chmiel
IPNS